

HEBERGEMENTS NON CLASSES OU EN ATTENTE DE CLASSEMENT EN ETOILE (HORS HEBERGEMENT DE PLEIN AIR)

**ETAT RECAPITULATIF DE LA TAXE DE SEJOUR COLLECTEE POUR L'ANNEE :
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUSSILLON CONFLENT**

A compléter, **dater et signer la dernière page** et à remettre lors du versement de la taxe de séjour collectée

Au plus tard le 31 janvier de l'année suivante à la Trésorerie Générale:

Adresse: 27 rue Emile Delonca - BP 34 - 66130 Ille sur Tet

ou par E-mail si vous procédez à un virement bancaire: taxedesejour@roussillon-conflemt.fr

ETABLISSEMENT

N° hébergeur:

Nom du logement:

Adresse du
logement:

Classement (label
= non classé):

Capacité d'accueil
(en nb de pers.):

DECLARANT

Nom et Prénom
du propriétaire:

Adresse du
propriétaire (si
différente):

Téléphone:

E.mail:

Merci de cocher et compléter si vous êtes concerné

Je déclare n'avoir reçu aucun client pour la période de perception indiquée ci-dessus

Mon hébergement était fermé pour la période du Au

Mon hébergement n'est plus mis en location saisonnière depuis le

Mon hébergement a été vendu depuis le à :

Nom et prénom du nouveau
propriétaire:

Adresse si différente du logement:

Téléphone:

A	B	C	D	E	F	G	H	I	
Date de perception de la taxe de séjour	Nombre de personnes ayant logé	coût nuitée par personne = loyer total par nuit/ B	Application du taux de 1%= 1% x C Plafonné à 1,36	Tarif TS applicable (en €) = D + (D x 10 %) ou 1,50€ si D>1,36€	Nombre de personnes exonérées de la taxe	Nombre de personnes redevables de la taxe = B - F	Nombre de nuits constatées durant le séjour	Montant de taxe perçue = E x G x H	Motifs d'exonération de la taxe à préciser: personnes de moins de 18 ans, titulaire d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune, personne bénéficiant d'un hébergement d'urgence, personne bénéficiant d'un relogement temporaire et autres observations
A	B	C	D	E	F	G	H	I	

Date de perception de la taxe de séjour	Nombre de personnes ayant logé	coût nuitée par personne = loyer total par nuit/ B	Application du taux de 1%= 1% x C Plafonné à 1,36	Tarif TS applicable (en €) = D + (D x 10 %) ou 1,50€ si D>1,36€	Nombre de personnes exonérées de la taxe	Nombre de personnes redevables de la taxe = B - F	Nombre de nuits constatées durant le séjour	Montant de taxe perçue = E x G x H	Motifs d'exonération de la taxe à préciser: personnes de moins de 18 ans, titulaire d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune, personne bénéficiant d'un hébergement d'urgence, personne bénéficiant d'un relogement temporaire et autres observations
MONTANT TOTAL DE TAXE DE SEJOUR A REVERSER TAXE ADDITIONNELLE DEPARTEMENTALE COMPRISE (EN EUROS)									

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

A

, LE

SIGNATURE DU DECLARANT:

Ce document ne doit contenir aucune information relative à l'état civil de vos clients assujettis à la taxe de séjour.